

Entretien de M. Gaston Tong Sang, Président de l'Assemblée de la Polynésie française

1. Quel est votre sentiment par rapport à ce projet de co-écriture de la Déclaration des droits de la planète et du vivant auquel participent 2 classes de Bora Bora?

Dans un monde de plus en plus menacé par les effets du changement climatique et globaux, il est important de nous mobiliser pour la protection de l'environnement.

La démarche entreprise il y a 2 ans par les élèves de Poissy est admirable parce qu'elle a réussi à mobiliser 15 classes de 13 pays différents autour d'une cause commune dont l'aboutissement est la présentation au Parlement européen d'une déclaration fédératrice de portée mondiale. Je remercie le Secrétaire général parlementaire de l'APF M. Jacques Krabal, qui a bien voulu m'informer par téléconférence de cette démarche et grâce à qui 2 classes de 6^{ème} du collège de Bora Bora ont pu être associées à ce projet.

Les élèves de Bora Bora, qui vivent entourés d'eau, se sentent particulièrement concernés par les problématiques environnementales, notamment la protection de l'océan contre les diverses formes de dégradations, y compris les pollutions ainsi que

la préservation et la gestion durable de ses ressources et écosystèmes. C'est pourquoi il leur a paru important d'intégrer à cette déclaration des articles portant sur ces problématiques.



2. Pourquoi est-ce important pour l'Assemblée de la Polynésie française de s'associer à cette démarche ?

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'adoption de la déclaration de Taraho'i portant sur l'économie bleue durable, de sa mise en œuvre et de son suivi.

Par ailleurs, elle répond aux enjeux auxquels notre planète et notre océan sont confrontés, qui nécessitent une action collective, et lorsque les appels à l'action viennent de notre jeunesse, nous ne pouvons que les soutenir.

3. Quelles sont les actions que vous comptez réaliser à l'avenir pour soutenir la cause du développement durable ?

Dans le cadre des actions de coopération avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), j'ai proposé à l'APF d'organiser en 2020 un séminaire qui vise à encourager le développement durable, la mobilité et la solidarité, en contribuant à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables (ODD) définis dans l'Agenda 2030 de développement durable de l'ONU. Cette thématique répond notamment à l'objectif n° 4 du cadre stratégique de l'APF 2019-2022. Cette proposition doit néanmoins être étudiée par les organes de l'APF.

Dans la même logique, je compte proposer aux membres de la commission du développement durable de l'APF d'inscrire le thème de l'économie bleue durable à l'ordre du jour de ses prochains travaux.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la déclaration de Taraho'i, l'Assemblée de la Polynésie française réalisera un certain nombre d'actions parmi lesquelles une réunion technique en mai 2020 pour réunir les membres du GPIP et faire le point sur leurs réalisations dans les domaines de la résilience de l'océan Pacifique et de la pêche.

Je compte également me rendre à différentes rencontres importantes pour la cause du développement durable en 2020, notamment à la conférence de l'ONU sur l'Océan en juin à Lisbonne, à la 5^{ème} conférence mondiale des présidents de parlements à Vienne en août et à la conférence Our Ocean à Palau, pour porter la déclaration de Taraho'i et sensibiliser les politiques, hautes personnalités, associations, lobbys, etc. à l'urgence de l'action pour la protection de l'environnement.

Je vais enfin être plus attentif aux décisions prises par l'Assemblée de la Polynésie française notamment pour encourager la prise en compte des enjeux climatiques ou environnementaux.